

Compte Unique du Trésor

Boîte à Outils d'Évaluation

Rapide



Cem Dener

Version 2.0 Février 2014

<https://etam.worldbank.org/fmis>

<http://www.worldbank.org/publicfinance/fmis>

Remerciements

Cette boîte à outils a été élaborée à l'origine en réponse à une demande du Cluster Secteur Public et Réformes Institutionnelles (ECSP4) de la Région Europe et Asie Centrale (ECA) pour l'évaluation des opérations du Compte Unique du Trésor (CUT) en République Kirghize en octobre 2012. Sa transformation en une boîte à outils générique d'évaluation rapide des CUT a été appuyée par le groupe de Pratique de la Gouvernance et de Gestion du Secteur Public (PRMPS) du Réseau de Réduction de la Pauvreté et de Gestion Économique (PREM) de la Banque Mondiale. La boîte à outils a été partagée avec plusieurs représentants de gouvernements et des équipes de projets pour un test pratique, afin de bénéficier de retours d'expérience supplémentaires pour de possibles améliorations.

L'auteur de cette note technique, Cem Dener (PRMPS, Banque Mondiale), aimerait remercier les nombreux employés de la Banque Mondiale et les représentants de gouvernements qui ont apporté leurs commentaires concernant la boîte à outils depuis son introduction en 2012. Ce document a également bénéficié des commentaires reçus des membres de la Communauté de Pratique (CoP) des Systèmes d'Informations de Gestion Financière (SIGF). Les commentaires et clarifications de Mme Megan Gray ont considérablement contribué à la seconde version de cette boîte à outils. Cette boîte à outils sera publiée sur le site web du CoP de SIGF (<https://eteam.worldbank.org/FMIS>) pour plus de commentaires et de suggestions, et sera régulièrement mise à jour pour refléter les changements des pratiques de CUT ou les besoins des pays à venir. Les constats, les interprétations, et les conclusions exprimés dans ce document ne reflètent pas nécessairement les points de vue de la Banque Mondiale.

Droits et Permissions



Ce travail est disponible sous licence de Creative Commons Attribution 3.0 Unported license (CC BY 3.0) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0>. Sous licence Creative Commons Attribution, vous êtes libres de copier, distribuer, transmettre et adapter ce travail, y compris pour des raisons commerciales, dans les conditions suivantes :

Attribution: Merci de citer cet ouvrage de la manière suivante :

Dener, Cem, 2013. Évaluation Rapide des Opérations du compte Unique du Trésor et des Systèmes de Paiement. Washington, DC. Banque Mondiale. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0

Table des matières

Introduction	1
Principes des CUT.....	2
Conditions Préalables au CUT	3
Rôles et Responsabilités dans le cadre du CUT.....	5
Fiabilité et Intégrité des relevés du CUT	6
Méthodologie.....	7
Comment organiser une évaluation rapide de CUT ?	9
Questionnaire d'évaluation rapide du CUT et du système de paiement	11
Annexe 1. Références.....	22
Annexe 2. Modèle de rapport d'évaluation rapide de CUT	23
Annexe 3. Vue d'ensemble d'un CUT centralisé et des systèmes de paiement électronique.....	24
Annexe 4. Questions sur les conditions préalables et les risques liés au CUT.....	26
Annexe 5. Échantillons de documents et d'images relatifs aux opérations de CUT et aux systèmes de paiement	29

Liste des Tableaux

Tableau 1: Conditions Préalables au CUT	3
Tableau 2: Rôles/responsabilités des principales fonctions du CUT	5
Tableau 3: Questionnaire d'évaluation rapide du CUT	11

Liste des -Illustrations

Illustration A3.1: opérations de CUT centralisées et systèmes de paiements électroniques.....	25
Illustration A5.1: Ordre de paiement (OP) standard pour les transactions de dépenses et de recettes (République Kirghize).....	29
Illustration A5.2: Ordre de paiement (OP) créé par le TC à travers la station de travail du RBTR de la BC (mode accès direct).....	30
Illustration A5.3: types de rapports disponibles à partir de la station de travail du RBTR de la BC (mode accès direct)	31
Illustration A5.4: échantillon de rapport sur les transactions de la RBTR	32
Illustration A5.5: Format de message (MT103, version étendue du format SWIFT original) pour transférer les instructions de paiement du TC vers le système RBTR	33
Illustration A5.6: Détails d'une instruction de paiement du terminal de contrôle du CCA de la BC	34
Illustration A5.7: le système de suivi de la BC pour gérer les règlement du CCA	35
Illustration A5.8: les détails des transactions quotidiennes du CCA.....	35

Évaluation Rapide des Opérations du Compte Unique du Trésor et des Systèmes de Paiement

Octobre 2013

Introduction

Le Compte Unique du Trésor (CUT) est l'une des pratiques éprouvées dans l'amélioration des systèmes de paiement et de collecte de recettes, et dans l'exercice d'un meilleur contrôle des dépenses publiques en centralisant les soldes disponibles des comptes bancaires du gouvernement. L'infrastructure du CUT est habituellement mise en œuvre dans le cadre des solutions de Système d'Information de Gestion Financière (SIGF).

Cette boîte à outils évaluation rapide est conçue pour aider les représentants du gouvernement à clarifier l'état actuel des opérations de CUT et à identifier les améliorations possibles des pratiques/processus, de la réglementation, de la sécurité des informations, et des systèmes de paiement. Le but principal de cet exercice est d'assurer que les réformes de la Gestion des Finances Publiques (GFP) appuyées par les activités en cours de SIGF sont suffisamment focalisées sur la conception de processus basiques de CUT qui améliorent la gestion des liquidités.

Bien qu'il y ait des variations spécifiques aux pays, les opérations de CUT sont en général gérées par le Trésor Central (TC), ou par le Comptable Général (CG) du Ministère des Finances (MDF). Une interface sécurisée entre les systèmes de SIGF et la Banque Centrale (BC) est utilisée pour automatiser les opérations de CUT, sur la base d'un cadre législatif et réglementaire spécifique. Les comptes de CUT et les systèmes de paiement interbancaires sont en général gérés par la Banque Centrale/Nationale. Les banques commerciales et les autres entités gouvernementales peuvent également être impliquées dans les opérations de CUT. Bien que cette boîte à outils concerne le modèle de CUT centralisé, la méthodologie proposée peut également s'appliquer aux dispositifs de CUT décentralisés. En outre, les structures institutionnelles du MDF peuvent ne pas inclure une unité dédiée (comme le Trésor Central) responsable des toutes les principales fonctions (recettes, dépenses, rapprochement et gestion de la trésorerie). Si tel est le cas, la présente évaluation peut être faite par toutes les unités compétentes pour établir un état des lieux, et les responsables du MDF pourraient vouloir considérer les possibles améliorations à apporter à la fragmentation des structures (pour une séparation effective des rôles) comme une partie intégrante des réformes de la GFP.

La boîte à outils comprend 65 questions distribuées en 5 catégories qui sont des indicateurs clés de la fiabilité et de l'intégrité des opérations de CUT, ainsi que des systèmes de paiements sous-jacents du gouvernement. Une analyse des risques et des contrôles est incluse dans cette évaluation pour analyser les systèmes d'information, les procédures et le contexte opérationnel. Plusieurs normes/directives d'audits de sécurité financière et d'informations ont été utilisées comme références durant l'élaboration de cette boîte à outils ([Annexe 1](#)), en plus des connaissances et expériences des praticiens sur la conception et la mise en œuvre des opérations de CUT dans les projets de SIGF financés par la Banque Mondiale. Les notations des caractéristiques sont incluses pour mesurer l'état actuel des opérations de CUT et systématiquement identifier les lacunes. Le questionnaire d'évaluation (checklist) est prévu pour apporter un retour rapide à toutes les parties prenantes des opérations de CUT concernant plusieurs aspects clés. Les discussions sur chacune de ces caractéristiques pour déterminer l'impact du SIGF et du CUT sur la gestion des recettes et

des dépenses en appui à l'amélioration de la gestion de la trésorerie est de loin bien plus importante que les notes elles-mêmes.

Les principes et les préalables au CUT, la méthodologie d'évaluation rapide, et les options possibles pour effectuer cette évaluation sont présentés dans les chapitres suivants. Les paramètres utilisés pour évaluer l'état actuel des opérations de CUT, et le modèle qui peut être utilisé pour la préparation du rapport de l'évaluation rapide, y sont également expliqués. Enfin, plusieurs échantillons de formulaires sont présentés en annexe pour clarifier le type de documents et de systèmes analysés pendant une évaluation.

Principes des CUT

Le but principal de la mise en œuvre d'un CUT est de maximiser l'utilisation de la trésorerie à travers la concentration et la réduction des coûts de trésorerie. Les solutions de CUT sont conçues pour recueillir des informations sur les ressources de trésorerie et les dépenses [journalières](#) de l'État. Toutefois, il n'est pas suffisant de juste recueillir des informations à jour sur les soldes et mouvements de trésorerie si les soldes ne sont pas immédiatement disponibles au Trésor (à cause de l'absence d'une autorité formelle, ou de longs processus comptables et de transferts/paiements). Aussi, la capacité à prévoir les entrées et sorties de liquidités et les soldes résultants sur le CUT est essentielle pour améliorer la gestion de la trésorerie. Il faut noter que les plateformes de SIGF peuvent donner des informations fiables sur la plupart de ces aspects clés grâce à des interfaces de CUT bien conçues.

Il y a plusieurs façons de mettre en œuvre un CUT selon les conditions spécifiques aux pays (réglementation, système bancaire, dispositifs de système de paiement électronique (SPE), etc.). Dans plusieurs pays, il y a une préférence pour « [l'opération centralisée de CUT](#) » pour surveiller les recettes et les dépenses quotidiennes en temps réel et de manière efficace ([Annexe 3](#)). Pour ce faire, une architecture fiable de CUT¹ doit être établie avant la mise en œuvre des solutions de SIGF (il est d'habitude plus difficile et plus cher d'introduire un CUT après le développement d'un SIGF), se basant sur un [Protocole de CUT](#)² communément accepté (entre le TC et la BC). L'échange journalier de données avec le système bancaire via des liens sécurisés, et les opérations de SPE sont cruciaux pour assurer des rapports dans les délais et fiables sur toutes les recettes et dépenses de l'État. La couverture du réseau des filiales de la Banque Centrale est également une considération clé.

Dans le modèle de CUT centralisé, la Banque Centrale devrait fournir plusieurs services de paiement (décaissements aux bénéficiaires via le système de Règlement Brut en Temps réel ou RBTR³ et/ou une Chambre de Compensation Automatisée (CCA⁴) ; un accès en temps réel aux états des comptes) au-delà de la tutelle des comptes du CUT et des transferts bruts de fonds. Dans certains cas, la Banque Centrale

¹ Le terme "infrastructure de CUT" désigne la structure de comptes bancaires dans le modèle de CUT et les mouvements de reçus et de décaissements à travers ces comptes, avec les interfaces systèmes nécessaires et les composantes TIC appropriées. Il est fortement recommandé que ce modèle soit décidé avant la configuration du SIGF, et que les procédures en appui au CUT soient mises en œuvre avec la mise en œuvre du SIGF.

² Au début, un tel protocole pourrait inclure la conception des processus de reçus et de décaissement sur la base d'une évaluation des services bancaires requis par le gouvernement, et identifier lesquels de ces services la Banque Centrale peut-elle fournir au gouvernement. Le protocole peut être étendu à travers une procédure itérative – les processus de reçus et de décaissements proposés détermineront les services requis par le gouvernement, qui, à leur tour, orienteront le modèle approprié de CUT et la structure des comptes bancaires. De plus, le temps requis pour bien négocier l'accord entre la BC et le gouvernement pour couvrir tous les aspects ne doit pas être sous-estimé.

³ RBTR = système de Règlement Brut en Temps-réel (voir [Annexe 3](#)).

⁴ CCA = Chambre de Compensation Automatisée (voir [Annexe 3](#)).

pourrait vouloir décaisser des paiements à valeur élevée à faible fréquence via le système RBTR, mais ne veut pas traiter les fichiers CCA (ex: pour la solde) ou émettre des chèques. Donc, le modèle de CUT impliquera probablement les comptes de distribution des banques primaires pour les paiements à valeur moins élevée⁵. D'autres services bancaires à considérer incluent : l'octroi de relevés bancaires/accès en ligne aux données de transactions et aux soldes de comptes ; les paiements en devises – procurant le change et la prestation requise au bénéficiaire (en général off-shore) ; les lettres de crédit ; les collectes électroniques (ex : point de vente, passerelle de paiement pour paiements en ligne) ; l'achat ou le paiement de systèmes de cartes pour les paiements à valeur moins élevée (petite caisse, cartes carburant...). Dans certains pays, la Banque Centrale peut également jouer un rôle de gestionnaire de « quasi-liquidités » au nom du gouvernement, et accorder un emprunt à court-terme ou une ligne de trésorerie au gouvernement, et cela pourrait compliquer les négociations sur les dispositifs du CUT.

En général, le Trésor Central (TC) opère le CUT pour gérer toutes les dépenses publiques en mode « **compte client** », tandis que la Banque Centrale (BC) exécute tous les paiements (participation indirecte) au nom du TC. Par ailleurs, le TC peut devenir un participant direct des systèmes interbancaires (RBTR et CCA) utilisés par la BC (mode « **compte correspondant** »), si des conditions spécifiques peuvent être remplies (concernant la sécurité des informations, les procédures, le personnel autorisé, et les mécanismes de supervision). Pour contrôler la collecte de recettes, le TC utilise d'habitude des informations quotidiennes des agents de banques (commerciales) (parfois à travers la BC), ou d'administration des recettes concernant les détails des transactions grâce à des interfaces entre la plateforme de SIGF et ces systèmes externes.

Conditions Préalables au CUT

Les conditions préalables au Compte Unique du Trésor sont résumées ci-après (Tableau 1). Ce tableau peut être utilisé pour disposer d'une vue d'ensemble de l'état actuel des CUT dans le cadre du rapport d'évaluation rapide. Les défis techniques et adaptatifs (non-techniques) spécifiques aux pays peuvent être listés en huit catégories pour mettre en exergue les priorités lors du développement ou de l'amélioration de l'infrastructure du CUT.

Tableau 1: Conditions Préalables au CUT

#	Conditions Préalables au CUT	État actuel
1	Exigences légales et réglementaires pour les opérations de CUT	<ul style="list-style-type: none"> + Lister les législations existantes. Y a-t-il des protocoles de CUT entre le TC et la BC ? - Mettre en évidence les domaines qui doivent être améliorés.
2	Exigences techniques/infrastructure TIC fiable	<ul style="list-style-type: none"> + Lister les centres de données et les infrastructures de TIC de la BC et du TC pour appuyer les opérations journalières. - Lister toutes les améliorations possibles
3	Systèmes de règlement interbancaire totalement opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> + Depuis quand est-ce que le CCA est opérationnel ? depuis quand est-ce que le système RBTR est opérationnel ? + Quelle est l'entité qui gère ces systèmes ? - Améliorations des opérations interbancaires.

⁵ Si la Banque Centrale ne veut pas fournir certains de ces services, alors, il se peut qu'une banque nationale ou commerciale soit mieux placée pour prendre la tutelle du CUT (avec une gestion appropriée des risques et des garanties pour réduire le risque de perte de fonds publics).

#	Conditions Préalables au CUT	État actuel
4	Interface entre le TC/SIGF et les systèmes d'informations de la BC (SRBT/CCA)	+ État de la connexion réseau et de l'interface du CUT - Améliorations possibles du centre de paiement du TC.
5	Un plan comptable général (PCG) complet pour systématiquement recueillir les détails pertinents	+ État du PCG unifié pour appuyer le CUT centralisé - Améliorations possibles des opérations de CUT.
6	Inventaire des comptes bancaires à utiliser dans le SIGF et les opérations de CUT	+ Existence d'une base de données partagées sur les comptes bancaires participants gérés par le TC (et la BC). - Toute lacune dans le développement de la base de données.
7	Développement des capacités des utilisateurs du CUT	+ Capacité suffisante du MDF/TC. - Capacité supplémentaire et besoins en formation.
8	Soutien politique	+ Gérer la participation des agents bancaires dans le CUT. - Risques pour assurer l'engagement à haut niveau du CUT.

Source: Données de la Banque Mondiale.

Note: les conditions préalables au CUT sont basées sur le modèle suggéré dans Pattanayak, 2010.

Il est important de noter qu'une autorité légale est une considération clé pour ouvrir des comptes bancaires officiels⁶ (ce qui est également essentiel pour déterminer la capacité à préparer et maintenir un inventaire fiable des comptes bancaires). Il faut également vérifier si le cadre législatif (qui pourrait comprendre des lois et des réglementations sur la passation de marchés) prévoit une passation centralisée des marchés de services bancaires par le Trésor.

En ce qui concerne l'infrastructure des TIC, cette évaluation préliminaire peut également être utilisée pour identifier les contraintes de durabilité (ex : la capacité des équipes informatiques de se tenir au courant des évolutions et des menaces émergentes, l'existence d'un plan de maintenance pour l'infrastructure TIC et la disponibilité de fonds budgétaires).

Le principal système d'informations de la BC est son propre Système Bancaire Central. Bien que les systèmes de paiement (RBTR et CCA) donnent des rapports de transactions, leur but primaire est de transférer des fonds. Une question clé de la conception de l'interface entre le SIGF et la Banque Centrale est de savoir si l'interface est juste entre le SIGF et le Système Bancaire Central de la BC (avec le système bancaire central de la BC en interface avec le RBTR/CCA), ou s'il y aura une interface directe du SIGF vers le RBTR et/ou le CCA (avec les informations de transaction de ces systèmes reflétées en retour dans le système bancaire central de la BC pour le maintien des positions des comptes et la production des relevés bancaires des comptes du gouvernement).

Il est également important de noter que dans certains pays, un CUT a été mis en place sans une interface totalement automatisée entre le SIGF et les systèmes de la BC.⁷

Par rapport au CUT, la principale caractéristique du Plan Comptable Général (PCG) est que toute information actuellement produite grâce à des relevés bancaires séparés est désormais rapportée à travers la structure de classification du PCG. Cela doit être reconnu dès le début de la conception du PCG pour le

⁶ Le document du FMI indique que ces conditions préalables ne se réfèrent pas à la législation des banques et des paiements, mais plutôt au cadre de la GFP (ex : que l'autorité légale pour ouvrir des comptes bancaires officiels est conférée au MDF).

⁷ L'Afghanistan est un exemple de ce modèle – les documents d'instructions imprimés à partir du SIGF sont signés par le Trésorier et sont soumis à la BC. Une checklist des paiements est également soumise séparément à la BC, et toutes les instructions reçues sont vérifiées par rapport à la checklist avant d'être traitées. Bien qu'une interface automatisée soit optimale pour prévenir les risques d'erreurs, un CUT centralisé peut encore être mis en œuvre sans cette interface – un rapprochement régulier et opportun des comptes bancaires, ainsi qu'une surveillance des divergences (comme dans tout modèle) sont vitaux.

SIGF. Le PCG devrait supporter une structure hiérarchique pour exercer des contrôles budgétaires à un niveau plus élevé, et gérer les dépenses à comptabiliser à des niveaux moins élevés.

L'inventaire des comptes bancaires devrait couvrir tous les comptes, même ceux qui seront clôturés pendant la mise en œuvre du CUT. La capacité du MDF à établir un inventaire complet dépendra du cadre législatif, et du fait que l'autorité pour ouvrir des comptes bancaires soit attribuée au seul MDF. Si un inventaire fiable des comptes bancaires ne peut être effectué, cela est en fait un motif en soi pour effectuer une réforme du CUT (le fait qu'il y ait des comptes bancaires gouvernementaux cachés ou inconnus du MDF est un gros défi à la transparence et suggère des faiblesses des données budgétaires). De nouveaux processus devraient assurer que les fonds ne soient pas transmis à des comptes bancaires gouvernementaux cachés ou inconnus, mais uniquement aux comptes reconnus dans le cadre de la structure du CUT.

Le développement de la capacité des utilisateurs du CUT devrait commencer dès les phases initiales des réformes, et continuer pendant et après leur mise en œuvre.

Le soutien politique est un problème persistant dans la réforme du CUT. Il devrait y avoir une stratégie de communication qui pérennise le soutien politique pendant la mise en œuvre afin de maîtriser toute résistance due au pouvoir perçu comme émergent du contrôle sur les comptes bancaires.

Comme pour le protocole avec la Banque Centrale, plusieurs de ces conditions préalables pourraient suggérer des réformes nécessaires afin d'améliorer le dispositif du CUT. Toutefois, ceci ne devrait pas empêcher l'évolution de la mise en œuvre de la centralisation de la trésorerie à travers les solutions de CUT.

Rôles et Responsabilités dans le cadre du CUT

Quel que soit le mode d'opération du CUT (participation directe/indirecte), il devrait y avoir une séparation claire des **Rôles et Responsabilités** du Trésor, des fonctions de banque et de comptabilité, ainsi que du contrôle des paiements et des règlements. Le modèle ci-dessous peut être utilisé pour clarifier ces rôles et responsabilités spécifiques aux pays (Tableau 2) pour le modèle centralisé de CUT, dans le cadre du rapport d'évaluation rapide. Pour les modèles de CUT décentralisés, d'autres acteurs clés devraient aussi être pris en compte (comme les organismes/ agences collecteurs de recettes et les agences de dépenses, ainsi que la fonction de gestion de la dette si celle-ci est en dehors du TC).

Tableau 2: Rôles/responsabilités des principales fonctions du CUT

Fonctions du CUT vs. Responsabilités	Trésor Central/ Comptable General	Banque Centrale/Nationale
Operations du Trésor (gestion des paiements)	TC (SIGF)	-
Fonctions bancaires (contrôle des paiements et des règlements)	TC (SIGF) CUT interface CUT	BC (SRBT / CCA) Systèmes interbancaires
Comptabilité (rapprochement et rapports)	TC (SIGF GL)	BC (GL)
Contrôle des systèmes de paiements et de règlements (contrôle de la sécurité financière et informatique)	Audit Externe	BC

Source: Données de la Banque Mondiale

Fiabilité et Intégrité des relevés du CUT

La fiabilité et l'intégrité des opérations du CUT dépendent de plusieurs exigences clés relatives à la saisie/aux rapports quotidiens de toutes les recettes (reçus) et dépenses (paiements):

- ▶ **Un relevé bancaire contenant tous les détails sur le mouvement de fonds dans le CUT devrait être directement produit par les systèmes d'informations de la Banque Centrale, indépendamment du Trésor Central** (en tant qu'entité gérant les paiements). Ces relevés bancaires devraient être disponibles au TC pour un rapprochement automatisé à travers le Grand Livre (GL) du SIGF quotidiennement. Si le Trésor Central est un participant direct aux systèmes de paiements interbancaires, le dispositif doit garantir le fait que ces relevés bancaires sont générés directement à partir des systèmes de paiements interbancaires, et justifiés par des informations conformes au GL de la Banque Centrale.
- ▶ **Le module de comptabilité du SIGF (GL) devrait garder les enregistrements complets des livres de caisse pour les comptes bancaires du CUT.** Toutes les transactions du CUT doivent être comptabilisées dans le SIGF par la source correspondante (ex : les organismes collecteurs de recettes, plutôt que le TC, qui saisit les transactions des recettes déposées au compte de dépôt de recettes des banques commerciales, mais alors, le CUT doit apurer les soldes de ces comptes de dépôt vers les comptes de la BC).
- ▶ **Chaque transaction du CUT doit contenir un identifiant unique qui peut être utilisé pour relier le paiement émis ou reçu aux saisies comptables dans le GL du SIGF du TC.** Le TC devrait être capable de réconcilier les relevés de la BC avec les soldes des comptes bancaires du TC et les données du GL du SIGF, régulièrement (quotidiennement) et immédiatement, en utilisant les systèmes sous-jacents.
- ▶ **Aucune intervention manuelle.** Tous les processus (de l'initiation au paiement final et au rapprochement) devraient être automatisés et être réalisés sur des plateformes sécurisées.

Ces exigences doivent être auditées régulièrement.

Certaines questions clés concernant les conditions préalables au CUT, ainsi que les risques et contrôles sont listées en [Annexe 4](#).

Méthodologie

La boîte à outils d'évaluation du CUT est composée de **65 questions** groupées en cinq catégories :

1. Cadre législatif et réglementaire des systèmes interbancaires (11 questions)
2. Processus du CUT et systèmes interbancaires (25 questions)
3. Capacités et compétences (7 questions)
4. Contrôle de la sécurité des informations (14 questions)
5. Mécanismes de supervision (8 questions)

Une **échelle** simple de notation (de 0 à 4) est utilisée pour toutes les questions/tous les énoncés, et la note totale est convertie en **classement** (de 0 à 100) pour indiquer la performance des opérations/systèmes de paiements du CUT du pays.

Notation: 0 = **Non-existant** (Absence de processus reconnaissable. Activité non-encore planifiée/mise en œuvre).
1 = **Initiale / ad-hoc** (Problème reconnu. Activité planifiée et mise en œuvre approuvée)
2 = **Processus défini** (Activité partiellement mise en œuvre)
3 = **Géré et mesurable** (Activité effectivement opérationnelle)
4 = **Optimisé** (Activité affine au niveau des bonnes pratiques internationales)

Guide des notations

- La note "4" signifie que l'activité relative aux systèmes de paiements interbancaires et les processus de CUT ont été affinés au niveau des bonnes pratiques internationales avec un suivi et des améliorations continus. Systèmes d'informations : il y a un SIGF intégré qui automatise tous les aspects essentiels de l'exécution budgétaire, avec un CUT et un suivi de la performance, fournissant tous les outils pour améliorer la qualité et l'efficacité de la GFP.
- La note "3" indique qu'il y a des domaines dans lesquels les systèmes de paiements interbancaires et le CUT du pays fonctionnent bien. Il est possible de contrôler et de mesurer la conformité aux procédures et de prendre des actions quand les processus ne semblent pas fonctionner correctement. Les processus sont en constante amélioration. Du point de vue des systèmes d'information, le SIGF supporte pleinement les opérations du CUT.
- La note "2" indique qu'il y a des points à améliorer. Le gouvernement doit envisager de dédier suffisamment de ressources pour assurer que des améliorations puissent intervenir rapidement et que des stratégies soient élaborées pour une mise en œuvre effective des améliorations nécessaires. Il existe des procédures standardisées (automatisation des pratiques existantes) communiquées grâce aux formations. Toutefois, il dépend des individus de suivre ces procédures et il n'est pas probable que les déviations soient détectées. Le SIGF supporte partiellement les opérations du CUT (par exemple : suivi des soldes de comptes sans paiements automatiques).
- La note "1" signifie que l'entité a reconnu que le problème existe et doit être résolu. Il n'y a pas de processus standardisé ; au lieu de cela, il existe des approches ponctuelles qui tendent à être appliquées au cas par cas. Le gouvernement doit envisager de dédier suffisamment de ressources pour assurer que des améliorations puissent intervenir rapidement et que des stratégies soient élaborées pour une mise en œuvre effective. Du point de vue des systèmes d'information, les capacités pour l'automatisation des processus sont limitées.

- La note "0" indique une absence de tout processus reconnaissable. L'activité exige une attention immédiate et une stratégie claire, ainsi qu'un engagement politique de haut niveau. Bien qu'une mauvaise note ne signifie pas nécessairement que le système de GFP du gouvernement soit mauvais, elle indique en général une préoccupation majeure qui exige une attention immédiate.
- La note "n/a" indique que l'activité ne peut être mesurée et qu'on ne peut pas attribuer de note. Dans un tel cas, des clarifications devraient être données et ces activités ne sont pas comprises dans le calcul des notes.

Évaluation de la performance

Les notes calculées dans le cadre de cette évaluation sont destinées à aider les pays à déterminer les forces et faiblesses dans les cinq catégories listées ci-dessus.

La notation en pourcentage (de 0 à 100) pour chaque catégorie (sauf pour les notes "n/a") est calculée à partir de :

$$\text{Notation d'une catégorie} = \frac{\sum \text{Points obtenus dans la catégorie}}{(\text{nb d'activités dans le cadre de la catégorie} - \text{nb total de "n/a"}) * 4} * 100$$

La note totale est calculée en additionnant toutes les notes (sauf les « n/a ») pour toutes les cinq catégories (de 0 à 100) :

$$\text{Note totale} = \frac{\sum \text{Points obtenus dans toutes les catégories}}{(65 - \text{nombre total de "n/a"}) * 4} * 100$$

Le classement suivant est utilisé pour indiquer la performance globale sur la base de la note totale

Très faible	moins de 30%
Faible	30% - 49,9 %
Moyenne	50% - 69,9 %
Bonne	70% - 89,9%
Excellente	plus de 90%

La note minimum pour une performance acceptable est « moyenne », selon l'échelle de classement ci-dessus. Enfin, afin de faciliter la compréhension, des informations supplémentaires peuvent être obtenues dans la colonne « commentaires » du questionnaire :

- Les défis auxquels le pays fait face dans un domaine spécifique ;
- La source d'information (URL) d'un sujet spécifique ;
- Les réformes pertinentes ou améliorations escomptées ;
- Les principales parties prenantes impliquées; et
- D'autres informations pertinentes.

Les sections restantes de ce rapport comprennent la description de l'approche d'évaluation rapide des CUT et la liste des énoncés/questions utilisées pour vérifier les processus et les contrôles⁸.

⁸ Le **contrôle** est défini à travers les politiques, les procédures, les pratiques et les structures organisationnelles visant à produire une assurance raisonnable que les objectifs de l'entreprise seront atteints et les événements non-désirés seront évités ou détectés et corrigés (tel que le définit le CoBIT).

Comment organiser une évaluation rapide de CUT ?

Cette évaluation rapide peut s'effectuer de deux manières:

- ▶ **Auto-évaluation** (en général en deux jours),
- ▶ **Évaluation conjointe** (en une semaine) des opérations du CUT grâce à des visites de sites, des interactions avec les unités concernées du TC et de la BC, et un atelier pour discuter des résultats, avec l'appui de l'équipe de la Banque Mondiale.

Dans les deux cas, deux équipes dédiées du Trésor Central/MDF et de la Banque Centrale/Nationale (parfois en invitant les banques commerciales et également les fournisseurs de solutions impliqués dans le CUT) prévoient de se réunir et analysent ensemble les questions, collectent des preuves sur des aspects spécifiques (cadre législatif, pratiques, compétences, sécurité de l'information, et supervision), et évaluent conjointement la situation afin de produire un rapport consensuel d'évaluation. L'équipe de la Banque Mondiale peut se joindre aux équipes pour les aider dans ce processus et donner des orientations quand cela s'avère nécessaire.

Approche suggérée

1. Identifier les membres de l'équipe qui participeront à l'évaluation rapide des opérations du CUT (directeurs, personnel d'appui, spécialistes techniques, etc.) et désigner les chefs d'équipes du MDF/Trésor et de la Banque Centrale/Nationale (inclure la liste de tous les participants dans le rapport de l'évaluation rapide).
2. S'il y a un contrat de SIGF en cours (mise en œuvre du CUT en cours), les équipes doivent analyser les exigences fonctionnelles et techniques de l'interface et des opérations du CUT, comme le prévoit le contrat du SIGF (joindre également ces exigences au rapport de l'évaluation rapide). Les représentants du fournisseur du SIGF peuvent être invités aux principales discussions pendant ce processus.
3. Selon le type d'évaluation (auto-évaluation ou évaluation conjointe), organiser une réunion de lancement avec les équipes pour expliquer le processus, présenter le questionnaire et les résultats attendus. Préparer un plan de travail pour effectuer l'évaluation et organiser les réunions nécessaires, au besoin.
4. Collecter les informations nécessaires et les preuves lors des interactions avec les officiels/unités concernées. Remplir le questionnaire, répondre aux questions et attribuer des notes sur la base des preuves. Noter tous les constats et les preuves pertinents dans la section « commentaires » de chaque question.
5. Organiser un atelier avec la participation de toutes les parties prenantes impliquées dans l'évaluation rapide pour discuter des constats et des recommandations.
6. Après la réalisation de ce processus d'analyse en parcourant toutes les 65 questions du questionnaire, un rapport de l'évaluation rapide du CUT peut être préparé, sur la base du modèle joint en [Annexe 2](#) de ces notes d'orientation

Cette évaluation rapide du CUT a pour but de constituer une analyse conjointe de plusieurs conditions importantes, qui doivent être essentiellement remplies pour assurer une interface totalement opérationnelle et fiable du CUT. La plupart des capacités techniques peuvent être développées dans un délai relativement court, dans le cadre de la mise en œuvre du SIGF. Toutefois, il faut un engagement politique de haut niveau pour relever les défis adaptatifs (non-techniques) dans plusieurs pays.

Questionnaire d'évaluation rapide du CUT et du système de paiement

Les résultats de l'évaluation rapide sont présentés ci-dessous en cinq catégories. La colonne des « commentaires » comprend les liens vers les sites web concernés, ainsi que le résumé des principaux constats et des lacunes observées.

Tableau 3: Questionnaire d'évaluation rapide du CUT

Réf.	Composante de l'évaluation du CUT	Q Réf.	Questions / énoncés	notation	Commentaires
1	Cadre législatif et réglementaire des opérations de CUT			X1 %	
1.1	Législation du Trésor Central ^A				Merci d'indiquer l'URL du Trésor Central dans cette case
	Un cadre législatif et réglementaire clair pour les opérations de CUT est en vigueur avec des sanctions appropriées et efficaces contre les non-conformités.	Q.1	Un cadre législatif et réglementaire pour les opérations de SIGF est en vigueur.	0...4	+ Lois en vigueur (réf., No., Date, et URL si elles sont publiées) - Des plans ou projets de lois en préparation ? (s'il n'y a pas encore de loi)
		Q.2	Un protocole de TSA (légalement contraignant) est signé entre le TC et la CB.	0...4	+ Protocole de CUT en cours (réf., No., Date, et URL s'il est publié) - Des plans ou projets de protocole en préparation ? (s'il n'y en a pas encore)
		Q.3	Les instructions/circulaires de CUT décrivant les détails du traitement des recettes/dépenses sont établies.	0...4	+ Instructions de CUT en vigueur (réf., No., Date, et URL si elles sont publiées) - Des plans ou projets d'instruction en préparation ? (si elles ne sont pas encore disponibles)
		Q.4	Une base légale pour les opérations du Centre de Paiements Électroniques (CPE) est en place.	0...4	+ Lois en vigueur (réf., No., Date, et URL si elles sont publiées) - Des plans ou projets de lois en préparation ? (s'il n'y a pas encore de loi)
		Q.5	L'accord avec la BC pour maintenir les comptes bancaires du TC est en vigueur.	0...4	+ Accords en vigueur sur le CUT (réf., No., Date, et URL s'il est publié) - Des plans ou projets d'accord en préparation ? (s'il n'y en a pas encore).
		Q.6	Il y a un accord entre le TC et l'agent bancaire pour les opérations du CUT.	0...4	+ Accords en vigueur sur le CUT (réf., No., Date, et URL s'il est publié) - Des plans ou projets d'accord en préparation ? (s'il n'y en a pas encore).
1.2	Législation sur la Banque Centrale ^B				Merci d'indiquer l'URL de la Banque Centrale dans cette case
	Un cadre législatif et réglementaire clair pour les systèmes interbancaires est en vigueur avec des sanctions appropriées et efficaces contre les non-conformités.	Q.7	La loi et les réglementations bancaires sont en vigueur	0...4	+ Lois en vigueur (réf., No., Date, et URL si elles sont publiées) - Des plans ou projets de lois en préparation ? (s'il n'y a pas encore de loi)
		Q.8	La loi/réglementation sur la signature électronique est en vigueur.	0...4	+ Lois en vigueur (réf., No., Date, et URL si elles sont publiées) - Des plans ou projets de lois en préparation ? (s'il n'y a pas encore de loi)

Réf.	Composante de l'évaluation du CUT	Q Réf.	Questions / énoncés	notation	Commentaires
		Q.9	La loi/réglementation sur le RBTR est en vigueur.	0...4	+ Lois en vigueur (réf., No., Date, et URL si elles sont publiées) - Des plans ou projets de lois en préparation ? (s'il n'y a pas encore de loi)
		Q.10	La loi/réglementation sur la CCA (BCS) est en vigueur.	0...4	+ Lois en vigueur (réf., No., Date, et URL si elles sont publiées) - Des plans ou projets de lois en préparation ? (s'il n'y a pas encore de loi)
		Q.11	Les lois/réglementations sur le contrôle des systèmes de paiements et de règlement sont en vigueur	0...4	+ Lois en vigueur (réf., No., Date, et URL si elles sont publiées) - Des plans ou projets de lois en préparation ? (s'il n'y a pas encore de loi)
2	Processus de CUT et systèmes interbancaires			X2 %	
2.1	Ségrégation des principales fonctions de CUT ^c				
	La ségrégation des principales attributions du CUT (gestion et contrôle des paiements, règlements et comptabilité/rapprochement) est appliquée grâce à des structures organisationnelles, à l'accès des utilisateurs aux systèmes de paiement/trésor et aux documents de procédures.	Q.12	Les fonctions de gestion de paiements sont exécutées par le Trésor Central à travers un processus automatisé supporté par le SIGF.	0...4	+ Résumer les processus actuels de gestion de paiement. - Identifier les lacunes
		Q.13	Les fonctions de contrôle des paiements sont exécutées par le TC à travers des processus automatisés supportés par le SIGF.	0...4	+ Résumer les processus actuels de gestion de paiement - Identifier les lacunes
		Q.14	Les fonctions de contrôle des paiements pour contrôler la conformité à la législation bancaire sont remplies par la BC grâce à des processus automatisés supportés par les systèmes d'informations de la BC.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.15	Les fonctions de comptabilité des opérations du CUT (rapprochement et rapports) sont remplies par le TC grâce à des processus automatisés supportés par le SIGF.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.16	La comptabilisation des opérations du CUT (enregistrement de tous les mouvements journaliers et publication de relevés bancaires) est effectuée par la BC grâce à des processus automatisés supportés par les systèmes d'informations de la BC	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes

Réf.	Composante de l'évaluation du CUT	Q Réf.	Questions / énoncés	notation	Commentaires
		Q.17	Les fonctions de supervision des systèmes de paiement et de règlement (financier + contrôle de la sécurité des informations) sont remplies par la BC avec des processus automatisés	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
2.2 Enregistrement et rapports quotidiens des transactions du CUT ^D					
	Toutes les transactions du CUT relatives aux recettes Budgétaires (reçus) et aux dépenses (paiements) sont enregistrées et rapportés à travers les systèmes de paiement et de règlement de la BC, ainsi que la solution de SIGF du Trésor, quotidiennement.	Q.18	Le système RBTR est capable d'enregistrer/rapporter les détails de tous les paiements du CUT, quotidiennement.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.19	Le système CCA (BCS) est capable d'enregistrer/rapporter les détails de tous les paiements du CUT, quotidiennement.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.20	Le GL de la BC enregistre tous les mouvements des comptes bancaires du CUT grâce à leur système de comptabilité/GL, quotidiennement	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.21	Les agents bancaires transfèrent toutes les recettes au compte bancaire désigné du CUT à la BC, quotidiennement, à travers des connexions en ligne vers le RBTR/la CCA.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.22	Le Trésor Central soumet toutes les requêtes de paiement dans les formats exigés avec l'interface TC-BC du CUT à partir d'un centre de paiement électronique sécurisé à travers le processus automatisé supporté quotidiennement par le SIGF.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.23	La BC envoie des relevés bancaires à partir du RBTR et de la CCA concernant les détails de toutes les transactions du CUT à travers des processus automatisés, quotidiennement.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.24	La BC envoie des relevés bancaires à partir du Grand Livre de la BC concernant les mouvements des comptes bancaires du CUT à travers des processus automatisés, quotidiennement	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes

Réf.	Composante de l'évaluation du CUT	Q Réf.	Questions / énoncés	notation	Commentaires
		Q.25	Le rapprochement des relevés bancaires de la BC (et de l'agent bancaire) est fait par le TC avec le module de GL du SIGF, quotidiennement	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.26	Chaque transaction du CUT doit contenir un identifiant unique qui peut être utilisé pour relier le paiement émis ou reçu avec les données comptables du GL du SIGF du TC.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
2.3 Les pistes d'audit ^E					
	La « piste d'audit » est activée et pleinement utilisée dans les systèmes d'informations de la BC et du TC	Q.27	la « piste d'audit » est activée et pleinement utilisée dans les bases de données du SIGF du TC.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.28	la « piste d'audit » est activée dans les bases de données des centres de paiement électronique (CPE) du TC (en cas de participation indirecte) et pleinement utilisée.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.29	la « piste d'audit » est activée et pleinement utilisée dans la plateforme RBTR de la BC.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.30	la « piste d'audit » est activée et pleinement utilisée dans la plateforme CCA (BCS) de la BC.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.31	la « piste d'audit » est activée et pleinement utilisée dans les opérations de GL/comptabilité de la BC.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
2.4 Inventaire des comptes bancaires					
	Il y a un inventaire des comptes bancaires existants à utiliser dans les opérations du SIGF et du CUT et il est mis à jour régulièrement	Q.32	Le SIGF du TC comprend un inventaire de tous les comptes bancaires à utiliser dans les opérations du CUT et est synchronisé à l'inventaire de la BC.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.33	La BC possède un inventaire de tous les comptes bancaires à utiliser dans les opérations du CUT.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
2.5 Contrôle des niveaux de transaction					

Réf.	Composante de l'évaluation du CUT	Q Réf.	Questions / énoncés	notation	Commentaires
	Tous les contrôles de niveau de transactions sont effectués dans le cadre du rôle de supervision des paiements et des règlements	Q.34	La BC possède gère la checklist du système RBTR/CCA à travers des processus automatisés, et rapporte les résultats de toutes les transactions dans des formats bien définis (SWIFT).	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.35	Les contrôles des paiements des systèmes RBTR et CCA incluent la vérification des comptes bancaires par rapport à la « liste noire » de la BC.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.36	Le TC soumet tous les ordres de paiements électroniquement à partir du SIGF vers le RBTR/la CCA, sans aucune intervention manuelle. La BC désactive tous les modes de saisie manuelle pour le TC.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
3	Capacité et compétences				X3 %
3.1	Capacités du TC				
	Les unités du TC (paiement électronique et informatique) disposent d'un nombre suffisant de personnel formé pour gérer les opérations du CUT	Q.37	Pour chaque poste relative au CUT, il y a une description de fonctions claire qui précise les attributions du poste, les lignes hiérarchiques claires, les délégations d'autorité et les exigences de qualifications.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.38	Le nombre total d'employés autorisés à gérer les opérations de CUT est suffisant par rapport au volume de transactions et l'intensité du travail.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.39	Les employés du TC sont expérimentés pour opérer le SPE et peuvent exécuter les transactions du CUT sur les systèmes de paiement interbancaire, en toute sécurité.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
3.2	Capacités de la BC				
	Les unités de la BC (systèmes de paiement et informatique) disposent d'un nombre suffisant de personnel formé pour gérer les systèmes de paiement interbancaire	Q.40	Pour chaque poste relatif à chaque système de paiement interbancaire, il y a une description de fonctions claire qui précise les attributions du poste, les lignes hiérarchiques claires, les délégations d'autorité et les exigences de qualifications.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes

Réf.	Composante de l'évaluation du CUT	Q Réf.	Questions / énoncés	notation	Commentaires
		Q.41	Le nombre total d'employés autorisés à gérer les systèmes de paiement interbancaire est suffisant par rapport au volume de transactions et l'intensité du travail.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
3.3	Infrastructure de technologie informatique				
	L'infrastructure de technologie informatique est capable de prendre en charge le volume de travail pour pleinement supporter les opérations du CUT centralisé à grande échelle	Q.42	Le centre de données du TC est bien préparé à gérer toutes les opérations du CUT et à stocker les détails de toutes les transactions.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.43	Le centre de données de la BC est bien préparé à gérer toutes les opérations du CUT et à stocker les détails pertinents.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
4	Contrôles de la sécurité de l'information ^F			X4 %	
4.1	Contrôles de la sécurité de l'information au TC				
	Les contrôles de sécurité de l'information sont activement utilisés dans les systèmes d'information du TC	Q.44	Authentification et autorisation (type de signature numérique utilisé; stockage des certificats numériques publiés)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.45	Accès privilégié (qui a un accès privilégié au SIGF et aux bases de données des centres de paiement électroniques)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.46	Sécurité et intégrité des données (solutions pour des transferts sécurisés de données + cryptage des données en transit)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.47	Pare-feu réseau et d'application web (solutions pour analyser les registres, restreindre l'accès)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.48	Mot de passe pour tous les types d'utilisateurs	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.49	Sécurité physique (contrôle de l'accès et sécurité du centre de données)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes

Réf.	Composante de l'évaluation du CUT	Q Réf.	Questions / énoncés	notation	Commentaires
		Q.50	Sauvegarde et stockage (toutes les transactions des 5 dernières années stockées activement dans les bases de données; les données plus âgées sont archivées ; qui maintient les archives du CUT)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
4.2	Contrôles de la sécurité de l'information à la BC				
	Les contrôles de sécurité de l'information sont activement utilisés dans les systèmes d'information de la TC	Q.51	Authentification et autorisation (type de signature numérique utilisé; stockage des certificats numériques publiés)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.52	Accès privilégié (qui a un accès privilégié aux bases de données du CUT et des plateformes des systèmes interbancaires).	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.53	Sécurité et intégrité des données (solutions pour des transferts sécurisés de données + cryptage des données en transit)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.54	Pare-feu réseau et d'application web (solutions pour analyser les registres, restreindre l'accès)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.55	Mot de passe pour tous les types d'utilisateurs	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.56	Sécurité physique (contrôle de l'accès et sécurité du centre de données)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.57	Sauvegarde et stockage (toutes les transactions des 5 dernières années stockées activement dans les bases de données; les données plus âgées sont archivées ; qui maintient les archives du CUT)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
5	Mécanismes de supervision ^G			X5 %	
5.1	Le TC est soumis régulièrement à l'audit interne, l'audit externe et à l'audit par les pairs	Q.58	Audit financier/de conformité des opérations du Trésor Central	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.59	Audit informatique des systèmes d'informations du TC (SIGF et centre de paiement électronique)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
5.2	La BC est soumise régulièrement à l'audit interne, l'audit externe et à	Q.60	Audit financier/de conformité des opérations de la BC	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes

Réf.	Composante de l'évaluation du CUT	Q Réf.	Questions / énoncés	notation	Commentaires
	l'audit par les pairs.	Q.61	Audit informatique des systèmes d'informations de la BC (systèmes de paiement et comptabilité)	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
5.3	L'évaluation du dispositif de sauvegarde du FMI est régulièrement menée pour analyser le cadre de gouvernance de la BC	Q.62	Le cadre de gouvernance de la BC est conforme aux normes, comme le prouve l'évaluation du dispositif de sauvegarde du FMI	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
5.4	L'évaluation PEFA est effectuée comme principal diagnostic afin d'analyser la performance globale de la GFP et de responsabilité	Q.63	Les opérations du CUT et les pratiques du TC/BC sont analysées pendant l'évaluation PEFA, et les évaluations y afférentes sont utilisées pour faire le suivi de la progression.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
5.5	Les risques financiers et le contrôle sont régulièrement examinés et liés aux analyses annuelles du système financier de la BC et du TC.	Q.64	Le rapport de risque et de contrôle est préparé chaque année, décrivant l'évaluation globale des systèmes d'information du TC, les contrôles et toute lacune.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
		Q.65	Le rapport de risque et de contrôle est préparé chaque année, décrivant l'évaluation globale des systèmes d'information de la BC, les contrôles et toute lacune.	0...4	+ Résumer les processus actuels - Identifier les lacunes
Note globale de l'évaluation:				XX %	

Remarque :

^A Concernant Q1, il est essentiel de prendre en compte si le MDF/Trésor peut définir des normes pour les systèmes utilisés en gestion financière (et la couverture de cette approbation – les entités extrabudgétaires sont-elles incluses ?), et quelles sont les responsabilités conférées aux personnes redevables des Ministères pour la maintenance des systèmes de gestion financière et des dispositifs de contrôle interne (donc, dans une architecture de SIGF). Quelles assurances le MDF/Trésor doit fournir concernant les opérations du SIGF afin d'assurer le confort des personnes redevables dans l'exercice de leurs fonctions, et inversement, quelles sont les exigences imposées à ces personnes redevables dans l'utilisation du SIGF (ex : maintenance du système d'exploitation et mise à jour de la protection contre les virus sur toutes les stations de travail reliées au réseau qui connecte le SIGF ; sécurité du réseau – pare-feu, suivi et maintenance des registres ; sécurité des informations d'identification et des mots de passe au réseau et au SIGF). S'il y a un large réseau gouvernemental sécurisé ou un intranet, ces aspects pourraient être abordés parmi les membres de ce réseau (qui pourrait être géré par une entité autre que le MDF/Trésor). Toutefois, dans plusieurs pays, la mise en œuvre du SIGF s'est faite avant l'installation du large réseau gouvernemental sécurisé et ces problèmes ont été abordés lors de la mise en œuvre du SIGF.

Q.4 et Q.8 : ceci aura un impact au cas où les procédures peuvent être totalement automatisées à travers le système, ou si la transmission des pièces justificatives ou des autorisations sur papier est encore nécessaire à l'appui des messages transmis via le SIGF et à partir du SIGF vers la banque de paiement. Si la législation portant sur les transactions et les communications électroniques est en place (ou est en phase de rédaction), la conception du SIGF et de l'interface bancaire doit s'y conformer pour assurer que les transmissions électroniques aient la même portée juridique que les autorisations sur papier. Par exemple, si la loi prévoit une infrastructure à clé publique, il peut y avoir une exigence pour que l'autorité de certification soit approuvée par un organe central de régulation, et donc, le SIGF doit déployer des certificats venant d'une autorité de certification approuvée. S'il y a des lacunes concernant la législation sur les signatures électroniques et s'il n'y a pas de base légale portant sur les signatures électroniques basées sur une infrastructure à clé publique, les processus centralisés du CUT pourraient nécessiter des contrôles supplémentaires pour aborder cette question. Par exemple, la transmission des fichiers de paiement du Trésor vers le MDF pourrait impliquer un processus additionnel dans lequel les informations clés sur le fichier (ex : valeur totale des paiements, nombre de paiements et la somme des chiffres dans le fichier) sont échangées à travers un autre moyen (ex : e-mail, téléphone) entre le TC et la BC avant que la BC n'approuve le fichier à traiter avec le système de paiement.

Q.2 et Q.5 : dans certains cas, ces choses peuvent être résolues par un accord unique (l'accord peut être élaboré dans le temps – initialement, il est important d'avoir un accord relatif aux services bancaires que la BC va, ou non, fournir).

^B Parmi les principales clauses de la législation bancaire, de la réglementation et des circulaires qui ont un impact sur la conception du CUT (responsabilité et structure des comptes bancaires, et processus de reçus et de décaissements), on peut citer:

- La loi sur la Banque Centrale peut spécifier que la BC est responsable des comptes du Trésor, ou est le banquier/agent budgétaire du gouvernement ;
- La loi sur la Banque Centrale peut spécifier que les bénéfices de la BC sont transmis au gouvernement et que la BC est redevable envers le gouvernement en cas de perte (donc, un risque moins élevé si la responsabilité du CUT est donnée à la BC) ;
- La disponibilité du crédit de la BC au gouvernement ;
- Les rôles et responsabilités de la BC et du gouvernement pour l'émission et le service de la dette intérieure et extérieure ;
- Les heures d'ouverture du système de paiement ;
- Les délais de traitement des chèques ;
- Le délai de traitement des transactions électroniques (CCA and SRBT) ;
- Les délais de retour des transactions invalides (ex : crédit au compte client invalide auprès de la banque réceptrice) ;
- Le traitement des transactions mal orientées (crédit vers un compte client valide, mais incorrect) ;

- L'exigence que les banques primaires ou les autres institutions financières rapportent les comptes, les soldes et les transactions du gouvernement au MDF/Trésor central (comme il a été noté plus haut, ceci a également un impact sur la capacité du MDF à préparer effectivement un inventaire des comptes bancaires existants).

^c Q.13: les fonctions de contrôle des paiements ne se limitent pas au respect des plafonds budgétaires, et d'autres aspects importants des contrôles des dépenses publiques devraient aussi être pris en compte (ex : les fonctions de passation de marchés, le contrôle des soldes, l'enregistrement des fournisseurs, le suivi des comptes bancaires de régie et des unités de dépenses). Si un paquet de logiciel commercial (COTS) est installé comme base du SIGF, ces contrôles peuvent être relativement sophistiqués à configurer et à maintenir. Donc, l'installation doit être clairement documentée et la responsabilité pour la maintenance des rôles d'utilisateurs devrait être clairement attribuée pour tous les contrôles. De même, pour les logiciels développés localement, l'environnement de contrôle doit être proprement intégré dans la fonctionnalité du logiciel et au modèle de données y afférent.

Q.14: les fonctions de contrôle des paiements de la BC sont principalement relatives à la vérification des paiements invalides et au retour d'instructions et la valeur du crédit dans les délais spécifiés par la loi/les règles de participation.

Q.15 and Q.16: si le TC effectue des rapprochements, le TC doit garder des livres de caisses pour tous les comptes bancaires du CUT lors du traitement des transactions. Dans les pays où une structure de comptes bancaires a été utilisée pour comptabiliser les transactions, la tenue des livres de caisses et le rapprochement pourraient être peu avancés (et dans certains cas, les livres de caisses soumis pour audit pourraient être de simples relevés bancaires avec les écritures de débit et de crédit inversés, en lieu et place de livres tenus). Les mouvements journaliers doivent être enregistrés indépendamment par le TC et la BC pour appuyer les rapprochements.

Q.17: bien que le contrôle des paiements en lui-même soit en général une fonction de la BC, dans certains pays, le cadre institutionnel est qu'une entité indépendante de la BC est directement responsable de la supervision des institutions financières et/ou du contrôle des systèmes de paiement (sachant que, bien sûr, la BC sera toujours une partie prenante intéressée). Aussi, les caractéristiques disponibles dans le système national de paiement (contrairement à l'automatisation du contrôle de ces systèmes) aura un impact sur la conception des processus et politiques du CUT (ex : est-ce que le gouvernement peut faire des retraits et des paiements vers un compte de téléphone mobile auprès d'un opérateur de télécom ?).

^d Q.23: les rapports de transaction peuvent être émis à partir du RBTR et du CCA, tandis que les relevés bancaires sont générés par le principal système bancaire de la BC. Ainsi, il serait préférable que les relevés soient disponibles en ligne, en temps réel, contrairement aux transmissions journalières.

Q.25: Merci de noter que l'architecture du système de certains COTS fait que le rapprochement est considéré comme un module séparé, ou est inclus dans le module de gestion des liquidités, contrairement à son intégration dans le module de GL. Il est important de s'assurer que les données du livre de caisse utilisées pour le rapprochement de comptes bancaires soient complètes pour tout enregistrement dans le GL des actifs bancaires.

^e Q.27-Q.31: il y a plusieurs niveaux de « Pistes d'audit » qui pourraient être exigés pour bien retracer toute transaction (sur la base de données elle-même, ainsi que sur le logiciel d'application du SIGF et les données d'identification pour accéder au réseau). Cette évaluation se concentre principalement sur les « pistes d'audit » sur les bases de données pertinentes. Une question clé à poser est de voir si les auditeurs internes et externes sont parfaitement informés de la piste d'audit (base de données et logiciel, et aussi l'audit informatique pour les identifiants internet), et sont capables de l'utiliser pour retracer le traitement des transactions – dans certains pays, seuls les administrateurs du système de SIGF comprennent comment fonctionne la fonction de retraçage de transactions à travers la piste d'audit (de ce fait, personne ne peut retracer les actions d'administration du système). Une autre question clé est de voir si le gouvernement a accès (en interne ou à travers des firmes locales/régionales) à une compétence de « juricomptabilité » qui puisse retracer toute transaction ou saisie de données effectuée avec le SIGF. Ces aspects importants devraient aussi être notés pour une évaluation plus complète, quand cela s'avère nécessaire.

- ^F les contrôles de sécurité de l'information listés dans cette partie se concentrent sur le processus de paiement électronique. En pratique, cela remonte à l'initiation des bons de commande des agences de dépense et aux changements effectués sur les soldes/employés (car ce sont les paiements de premier niveau qui seront traités avec le CUT). Comme nous en avons discuté plus haut, quand le réseau du SIGF a été mis en œuvre par le MDF et permet des connexions à d'autres réseaux locaux maintenus par les agences de dépenses, les contrôles de sécurité de l'information doivent s'appliquer à tous les éléments (y compris les réseaux des agences de dépenses, que le MDF n'est pas tenu de maintenir), et pas seulement le TC et la BC.
- ^G à noter que l'évaluation du dispositif de sauvegarde du FMI n'est nécessaire que dans les pays qui utilisent des ressources du Fonds, bien qu'il soit également encouragé pour les pays ayant un programme de référence.

Annexe 1. Références

1. Ali Hashim and Allister J. Moon, "[Treasury Diagnostic Toolkit](#)", Document de travail de la Banque Mondiale # 19, 2004
2. Biagio Bossone et Massimo Cirasino, "[The Oversight of the Payments Systems: A Framework for the Development and Governance of Payment Systems in Emerging Economies](#)", Rapport de la Banque Mondiale, juillet 2001
3. BIS-CPSS, "[Banque Centrale Oversight of Payment and Settlement Systems](#)", Bank for International Settlements (BIS) - Committee on Payment and Settlement Systems (CPSS), juillet 2005
4. Cem Dener, Joanna Watkins, et William Dorotinsky, "[Financial management information systems : 25 years of World Bank experience on what works and what doesn't](#)", Étude de la Banque Mondiale, Avril 2011
5. [COBIT](#): objectifs de contrôle dans les domaines de l'information et des technologies connexes
6. Cour Européenne des Auditeurs, "The [Performance Audit Manual](#)", Mai 2007
7. Cour Européenne des Auditeurs, "The [Financial and Compliance Audit Manual \(FCAM\)](#)", Mai 2012
8. FMI, "[Safeguards Assessments of Banques Centrales](#)" fiche d'information, Mars 2012
9. [ITIL](#): Bibliothèque d'Infrastructure de la Technologie de l'Information
10. [Public Expenditure and Financial Accountability \(PEFA\)](#) Cadre, Mai 2006
11. Sailendra Pattanayak et Israel Fainboim, "[Treasury Single Account: Concept, Design and Implementation Issues](#)", FMI WP/10/143, May 2010
12. La Banque Mondiale, "[Payment Systems Worldwide – Outcomes of the Global Payment Systems Survey 2008](#)", FPD Groupe de Développement des Systèmes de Paiement, 2009
13. La Banque Mondiale, "[General Guidelines for the Development of Government Payment Programs](#)", FPD Groupe de Développement des Systèmes de Paiement, août 2012

Annexe 2. Modèle de rapport d'évaluation rapide de CUT

À la fin de l'analyse des opérations du CUT en utilisant le questionnaire, il est prévu de rédiger un rapport d'évaluation rapide afin de résumer les principaux constats et partager les conclusions et recommandations auprès des responsables concernés. Le modèle de rapport suivant peut être utilisé pour présenter les résultats de manière cohérente.

Suggestion de contenu du rapport d'évaluation rapide de CUT

1. Contexte *(résumé des opérations actuelles du CUT, s'il y en a, ou plan de mise en place du CUT)*
 2. Objectifs *(attentes par rapport à l'évaluation rapide de CUT)*
 3. Conditions préalables au CUT *(état actuel des conditions préalables au CUT, utiliser le modèle fourni)*
 4. Rôles et Responsabilités dans le cadre du CUT *(utiliser le modèle fourni)*
 5. Approche *(auto-évaluation ou évaluation conjointe, décrire les étapes franchies)*
 6. Principaux constats *(résumer les principaux constats des cinq catégories analysées)*
 7. Conclusions *(résumer les forces et faiblesses)*
 8. Recommandations *(liste des recommandations spécifiques pour relever les défis techniques et adaptatifs)*
- Annexe 1. *Les responsables ayant participé à l'évaluation rapide du CUT*
- Annexe 2. *Liste des documents examinés (fournis par les autorités) pendant l'évaluation rapide du CUT*
- Annexe 3. *Résumé des exigences du CUT inclus dans le contrat de SIGF (s'il y en a)*
- Annexe 4. *Échantillons de documents et d'images obtenus à travers le système de paiement interbancaire (RBTR et CCA)*
- Ordre de paiement standard (OP) pour les transactions de recettes et dépenses (via SIGF)
 - Ordre de paiement (OP) créé par le TC à travers la station de travail du RBTR de la BC
 - Types de rapport disponibles dans la station de travail du RBTR de la BC
 - Échantillon de rapport des transactions du RBTR
 - Format de message (MT103, un exemple étendu du SWIFT original) pour transférer les instructions de paiement du TC vers le système RBTR
 - Détails d'une instruction de paiement du terminal de suivi du CCA de la BC
 - Le système de suivi de la BC pour gérer les règlements journaliers du CCA
 - Les détails des transactions journalières du CCA

Annexe 3. Vue d'ensemble d'un CUT centralisé et des systèmes de paiement électronique

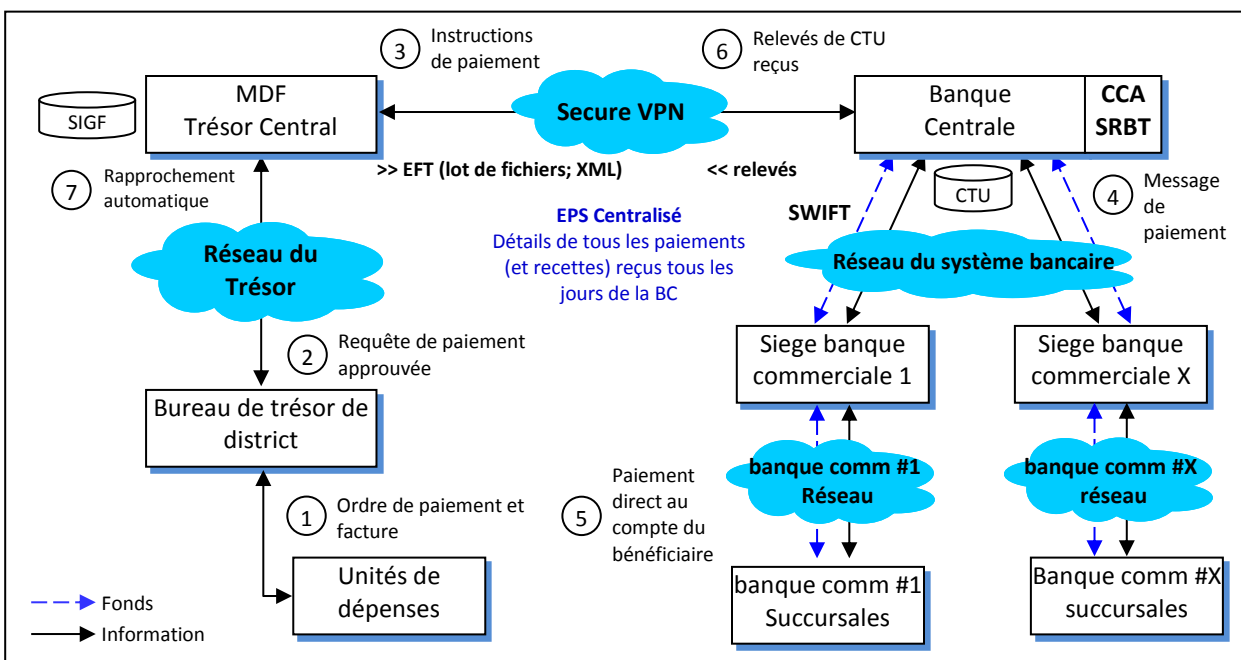
Les dispositions de mise en œuvre d'un **Compte Unique** du Trésor (CUT) peut globalement être groupé en deux catégories : **centralisée** et **distributive**. Le CUT centralisé est destiné à recueillir toutes les transactions de recettes et dépenses à travers une structure consolidée de comptes bancaires au sein d'une institution financière unique, la Banque Centrale, d'habitude. Quand les opérations de GFP sont fortement décentralisées et que les unités de dépenses budgétaires sont autorisées à détenir des comptes de transactions séparés, le CUT distributif pourrait aider à recueillir les mouvements de ces comptes en liquidant les soldes dans le principal compte de CUT à la fin de chaque journée. Toutefois, il est relativement difficile d'enregistrer les détails des transactions dans un CUT décentralisé. Donc, plusieurs pays installent les structures centralisées pour améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations de CUT à travers le **traitement centralisé des transactions**. Les avances dans les applications basées sur le web et l'expansion rapide des systèmes de paiement électronique sont les principaux catalyseurs qui renforcent les opérations de CUT centralisés.

Les **Systèmes de paiement électronique** (SPE) ou **Transfert électronique de fonds** (TEF) se font en se basant sur deux systèmes :

- Le **système de compensation** est celui où les transactions entre les membres d'un canal de compensation sont enregistrées.
 - Le **règlement** est la finalisation d'un transfert de fonds, et constitue l'acte qui décharge les banques de leurs obligations concernant le transfert de fonds entre les comptes de leurs déposants. La Banque Centrale de chaque pays agit en général comme le principal agent de règlement. Le règlement peut se faire sur une base "brut" (RBTR), ou peut être retardée sur une base nette (CCA).

Les Systèmes de Règlement Brut en Temps-réel (RBTR) sont des systèmes de transfert de fonds où le transfert de l'argent se fait d'une banque à une autre en temps réel, et sur une base « brut » (**Illustration 1**). Le règlement « en temps réel » signifie que la transaction de paiement n'est soumise à aucun délai d'attente. Les transactions sont réglées dès qu'elles sont traitées. 'Règlement brut' signifie que la transaction est réglée sur une base individualisée sans groupage ni modalités avec d'autres transactions. Une fois traités, les paiements sont finalisés et irrévocables. En termes de risques de liquidités et systémiques, les systèmes de paiements de grosses sommes sont les plus importants à cause de la forte valeur des paiements et de l'importance du facteur temps. Les solutions de SRBT sont surtout mises en œuvre par les banques centrales. Les chambres de compensation du secteur privé utilisent le modèle de **système de compensation de paiements interbancaires** (en anglais : **Clearing House Interbank Payment System - CHIPS**) model.

Illustration A3.1: opérations de CUT centralisées et systèmes de paiements électroniques



Source: Données de la Banque Mondiale (Dener et al. 2011).

La **Chambre de Compensation Automatisée** (CCA) est un système de paiement de petites sommes. Les CCA traitent de gros volumes de transaction de débit et de crédit par lots et à moindre coût. Les transactions de crédit des CCA incluent le paiement des soldes, des pensions et des rentes. Les transactions de débit des CCA comprennent le paiement des factures de consommation, comme les factures d'utilitaires, de téléphone ou de primes d'assurance. La CCA est principalement gérée par les Banques Centrales. Dans certains pays, les systèmes de CCA appartiennent à, et sont gérés par des entreprises privées, mais autorisées et régies par la Banque Centrale.

La **Société de télécommunications financières interbancaires mondiales** (en anglais **Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications-SWIFT**) est un réseau mondial de télécommunications. Il donne un format strict de message pour les échanges d'informations financières entre les institutions financières. Les messages passent automatiquement à travers des liens électroniques entre SWIFT et les systèmes locaux de compensation électronique dans différents pays.

Il y a deux principales composantes du SWIFT :

- Le réseau SWIFT, qui est utilisé pour transmettre des messages entre membres du SWIFT (banques et autres institutions financières) ; et
- Le format standard de messagerie SWIFT, qui sont des formats reconnus internationalement pour les messages bancaires et financiers.

Les messages au format SWIFT peuvent être déployés dans le processus de paiement des CUT (et sont recommandés comme formats standard international pour faciliter les changements à venir dans les logiciels d'application), bien qu'ils ne puissent pas être nécessairement transmis via le réseau SWIFT, mais via d'autres réseaux nationaux de systèmes de paiement, ou, à travers un lien direct entre le SIGF ou le système de paiement électronique et la Banque Centrale. Le réseau SWIFT, toutefois, sera en général la seule méthode pour les Transferts Télégraphiques Internationaux.

Annexe 4. Questions sur les conditions préalables et les risques liés au CUT

Afin de vérifier l'existence d'opérations de CUT et de systèmes interbancaires fiables, plusieurs clarifications peuvent être demandées des officiels des TC et BC pendant ou avant cette évaluation rapide, pour pouvoir compléter le questionnaire :

1. Comment les systèmes d'information de la BC recueillent-ils les données par opération de tous les mouvements concernant le CUT (pour les recettes et dépenses) ?
2. Comment la BC maintient et sauvegarde-t-elle les données par opération du CUT pour les rapports et audits à venir ?
3. Quelle procédure sera établie pour fournir des relevés bancaires journaliers pour le rapprochement, et qui les préparera ?
4. Quels sont les mécanismes de supervision établis pour contrôler les opérations bancaires de la BC, ainsi que les opérations du TC/CUT ? (quelle entité effectue l'audit des opérations du Trésor et des banques, et à quel moment ?)
5. Y avait-il récemment un audit informatique effectué sur les systèmes d'information de la BC et du TC par un auditeur informatique certifié ?
6. Quel est le cadre utilisé pour évaluer les systèmes d'information ? (COBIT, ITIL, ISO 27001, etc.)?
7. « Piste d'audit » est-il activé dans les bases de données concernées pendant les opérations journalières de la BC et du TC ?
8. Quels contrôles de la sécurité des informations sont activement utilisés dans les systèmes d'information de la BC et du TC :
 - Authentification et autorisation (type de signature numérique utilisé; stockage des certificats numériques émis)
 - Accès privilégié (qui a un accès privilégié aux bases de données du CUT et aux plateformes du système interbancaire)
 - Sécurité et intégrité des données (solutions pour des transferts sécurisés de données + cryptage des données en transit)
 - Pare-feu du réseau et des applications web (solutions pour analyser les registres, restriction d'accès)
 - Mots de passe pour tous les types d'utilisateurs
 - Sécurité physique (contrôle d'accès et sécurité du centre de données)
 - Sauvegarde et stockage (toutes les transactions des 5 dernières années stockées activement dans les bases de données, les données plus âgées sont archivées ; qui maintient les registres du CUT)
9. Y a-t-il un processus automatisé pour refléter les transactions journalières (recettes + dépenses) dans le GL du SIGF (comment retracer les transactions du système interbancaire dans le GL du SIGF avec des identifiants uniques ?)
10. Quel est l'état opérationnel du centre de paiement électronique du CT (nombre d'officiels du MDF/TC autorisés à faire des paiements et mécanisme de supervision).

11. Diagrammes de mouvements de données pour traiter les transactions de recettes et dépenses à travers le SIGF et les systèmes d'information de la BC pour les opérations de CUT (décrivant plusieurs étapes à supporter par le SIGF du TC, le Centre de Paiement Électronique du TC, le serveur Access de la BC, les plateformes SRBT/CCA de la BC et le GL de la BC).
12. Liste de tous les formats de messages (séparer ceux du SRBT eu du CCA) à mettre en œuvre pour l'enregistrement/les rapports de toutes les dépenses et recettes budgétaires, avec les justifications de leur objet
13. La dernière version de protocole de CUT et ses pièces jointes (avec les contrôles de sécurité des informations et financières)
14. Le plan d'action pour la mise en œuvre du système de CUT (avec les responsabilités du TC/BC et FB).

Une [analyse des risques et des contrôles](#) est également incluse dans cette évaluation pour analyser les systèmes d'information, les procédures et l'environnement opérationnel de la BC et du TC

Les facteurs de risque qui ont été pris en compte durant l'analyse sont :

- a) La susceptibilité de l'interface des systèmes de paiement et du CUT à la fraude ou aux détournements;
- b) La complexité des transactions du CUT, ou degré de fiabilité du système à comptabiliser et rapprocher correctement ;
- c) Le niveau d'interventions manuelles, et le potentiel relatif d'erreurs du système ;
- d) La complexité des profils de sécurité des utilisateurs ;
- e) Les interfaces avec les systèmes tierces ; et
- f) La confiance des entreprises envers la disponibilité permanente du système.

Contrôle :

Certains des domaines essentiels du contrôle mentionnés dans ce document par rapport aux contrôles basés sur les applications, les systèmes d'information et l'infrastructure de TIC, sont listés ci-dessous :

- a) L'accès aux systèmes de paiement de la BC et aux opérations du CUT (le système de paiement électronique du TC) est uniquement limité aux employés dont la responsabilité nécessite cet accès
- b) La ségrégation des principales fonctions du CUT et de paiement est contrôlée et évaluée régulièrement
- c) La validation des intrants pour assurer que la saisie de données est autorisée, précise et complète
- d) Des vérifications régulières pour assurer que toutes les transactions sont traitées à bon escient
- e) Analyse des extraits pour assurer la complétude, l'exactitude et la validité des informations rapportées et l'adéquation des « pistes d'audit »
- f) Les transactions journalières sont systématiquement enregistrées et rapportées des deux côtés de l'interface du CUT (systèmes d'information de la BC et du TC)

- g) Les interfaces du système de CUT sont conçues et testés pour protéger l'intégrité des échanges de données
- h) Les applications du CUT sont bien comprises par les employés et sont conformes à la loi
- i) Les applications du CUT sont systématiquement contrôlées et proprement évaluées
- j) Sécurité physique pour un environnement qui protège le matériel et les logiciels des dégâts dus aux accès non autorisés et aux effets environnementaux (ex : eau, températures extrêmes, incendies).
- k) Sauvegarde des données et stockage hors-site pour une opération de restauration du système
- l) Restauration des opérations informatiques en cas de catastrophe

Annexe 5. Échantillons de documents et d'images relatifs aux opérations de CUT et aux systèmes de paiement

Illustration A5.1: Ordre de paiement (OP) standard pour les transactions de dépenses et de recettes (République Kirghize)

OP - ID unique

ТОЛОО ТАПШЫРМАСЫ ПЛАТЕЖНОЕ ПОРУЧЕНИЕ 592		Дата	Жоногуу ыкмасы Способ отправления	Форма коду Код формы
00036529	00036529	5 августа 2011		401060
ИНН	00802199610179	Толоочу Плательщик	Дебет Счет №	1010100037100130
Регистр. № СФКР	01-00025 1-03	Центральное Казначейство	Payer's Bank Account Number	
БИК(МФО)	44000100	Толоочунун банкы Банк плательщика	PAYER	
		Национальный банк	Кредит Счет №	1299002790006571
Алуучу Получатель	ОАО РСК Банк		Счет №	
		BENEFICIARY	Beneficiary Bank Account Number	
БИК(МФО)	129001	Алуучунун банкы Банк получателя		
Сумма соз менен Сумма прописью	Двести две тысячи четыреста двадцать два сома 22 тыйын	Сумма	202422-22	
Толоо коду Код платежа	26211100	Толоонун багыты Назначение платежа		
Доерочное погаше-е по ГДЦБ вкладчикам Кыргызлбанка 200000.00-осн.сумма, 2422.22-проценты. Б/р от 04.08.11г.				
М.О. М.П.	Кол тамгасы Подписи	Толоочу банктын белгиси Отметки банка плательщика		

Institution Budgétaire (BI) Code →
 Identifiant du contribuable ID d'enregistrement au fonds social →
 Code Identification Banque (BIC) pour le TC →
 Montant en Soms →
 Code Paiement (Classification économique) →
 Description →

Illustration A5.2: Ordre de paiement (OP) créé par le TC à travers la station de travail du SRBT de la BC (mode accès direct)

к »
 Дата: 10 Октябрь 2012 г. 15:11:17 KGT
 Версия: v2.03.03
Экран: TRLSTL003
Пользователь: TRJ1/ztashieva help

RTGS Дата операционного дня
 SETS= 20121010
PS= 20121010

Просмотр деталей сообщения

Предыдущий
Назад к списку
Следующий

20120914WO000800000001

подтверждение - S103	
От	44000100
Для	50100100
Приоритет	N - Normal
:20: Референс	719
:23В: Вид платежа	CRED
:32А: Дата, Валюта, Сумма	14.09.2012 KGS 53.802.060,00
:50К: Клиент Отправитель	/1010100037100130 /ЦК
:52А: Банк Отправителя	44000100
:57А: Банк Получателя	10100100
:59: Клиент Получатель	/1010100037500355 /ЦК
:71А: Оплата транзакции	SHA
:72: Назначение платежа	/P/24111100/I/00802199610179/F/01 /E/00036529/S/0100025103/I/01 //Внеш долг-проценты

Статус: COMPLETE

Аудит			
Complete in sets/set	ws/pay/inputServer	14/09/2012, 10:30:54.537 AM	
COMPLETE:	TRJ1/mamandykov	14/09/2012, 10:30:54.345 AM	
APPROVE:	TRJ1/mamandykov	14/09/2012, 10:30:54.344 AM	Подпись
ENTER:	TRJ1/ztashieva	14/09/2012, 10:23:32.747 AM	Подпись

Illustration A5.3: types de rapports disponibles à partir de la station de travail du SRBT de la BC (mode accès direct)

ⓧ Ⓜ Дата: 10 Октябрь 2012 г. 15:17:44 KGT Версия: v2.03.03 Экран: REPVIEW002 Пользователь: TRJ1/ztashieva help

RTGS Дата операционного дня SETS= 20121010 PS= 20121010

Количество записей в списке : 8

<< Первый < Предыдущий Следующий > Последний >>

№	Тип	Дата	Группа
1	Предварительное отключение	20120914	TRJ1
2	Суммарный отчет	20120914	TRJ1
3	Выписка	20120914	TRJ1
4	Отчет по резервам	20120914	TRJ1
5	Позиция	20120914	TRJ1
6	Окончательное отключение	20120914	TRJ1
7	Итоговый отчет	20120914	TRJ1
8	Выписка по биллингу	20120914	TRJ1

Illustration A5.4: échantillon de rapport sur les transactions de la SRBT



Система RTGS

- ☐ Сессия
- ☐ Администрирование
- ☐ SETS
 - ☐ Справочники
 - ☐ Расчеты
 - ☐ Внешние транзакции
 - ☐ Управление ликвидностью
 - ☐ Отчетность
 - ☐ Отчеты
 - ☐ Просмотр
 - ☐ Внутридневные
 - ☐ Графики
- ☐ Биллинг
- ☐ Система Участника

Национальный банк Кыргызской Республики

14.09.2012 17:20:32

Выписка по корсчету за 14-09-2012 для Центральное Казначейство (текущий счет)

№	Ключ транзакции	Референс	Код платежа	Участник	Дт	Сумма Дебета	Кт	Сумма Кредита
1	20120914PD000000000001	713	55301000	10100100	1	11.910.000,00		
2	20120914WO000000000001P1	719	24111100	10100100	2	53.802.060,00		
3	20120914WO001000000001P1	720	55120000	10100100	3	50.000,00		
4	20120914WO001200000001P1	721	55120000	10100100	4	34.000,00		
5	20120914ET0000000000021	1	55211000	10300100	5	1.008.470,00		
6	20120914ET0000000000022	1	55211000	12900100	6	122.467.811,40		
7	20120914ET0000000000023	1	55211000	12900100	7	31.129.364,81		
8	20120914FP000001000031P1	5/525845	32142110	10100100			1	6.000,00
9	20120914FP000001000032P1	82/525847	32142110	10100100			2	916.797,54
10	20120914FP000001000033P1	5319/525848	14221900	10100100			3	149.000,00
11	20120914FP000001000034P1	2048/525849	14235900	10100100			4	500,00
12	20120914FP000001000035P1	3041/525850	52323000	10100100			5	31.900,00
13	20120914FP000001000036P1	3/525851	52313000	10100100			6	10.000,00
14	20120914FP000001000037P1	16132/525853	52323000	10100100			7	3.436,50
15	20120914FP000001000038P1	190/525854	33142210	10100100			8	122.343,08
16	20120914FP000001000039P1	32/525855	52313000	10100100			9	34.400,00
17	20120914WO067100000001P1	1	55211000	10300100			10	104.956,80
18	20120914WO067200000001P1	1	55211000	10300100			11	193.415,11
19	20120914WO067300000001P1	1	55211000	12900100			12	316.382.909,23
20	20120914WO067500000001P1	1	55211000	12900100			13	42.576.633,37
21	20120914WO067400000001P1	1	55211000	10300100			14	43.374,00
22	20120914WO067600000001P1	1	55211000	10300100			15	127.673,00
Итого					7	220.401.706,21	15	360.703.338,63

Страница 1

Национальный банк Кыргызской Республики

14.09.2012 17:20:32

	Сумма Дебета	Сумма Кредита
Начальный остаток		4.588.462.506,86
Конечный остаток		4.728.764.139,28

Illustration A5.5: Format de message (MT103, version étendue du format SWIFT original) pour transférer les instructions de paiement du TC vers le système SRBT

Дата: 10 Октябрь 2012 г. 15:00:06 KGT
RTGS Дата операционного дня
Версия: v2.03.03
SETS= 20121010
Экран: TRENT103_002
PS= 20121010
Пользователь: TRJ/zashieva help

MT103

Приоритет : N - Normal

Приоритет:

Для Получатель:

От: Дебетный счет:

M :20: Референс

O :13C: Время оплаты, с Формат: HHMM

O :13C: Время оплаты, до Формат: HHMM

O :13C: Время отмены Формат: HHMM

M :23B: Вид платежа

M :32A: Дата, Валюта, Сумма

M :50K: Клиент Отправитель

M :52A: Банк Отправителя
BIC:

M :57A: Банк Получателя
BIC:

M :59: Клиент Получатель

M :71A: Оплата транзакции

O :72: Назначение платежа

Код платежа

ИНН

ОКПО

Код в Соффонде

Регион Отправителя

Регион Получателя

Иллюстрация A5.6: Детали d'une instruction de paiement du terminal de contrôle du CCA de la BC

Детализация сообщения			
Пользователь:	1110010001XX		
Сессия:	2b45ff4b		
Формат:	S	Подформат	Входящие
БИК отправителя:	5020010001XX	БИК получателя:	1110010001XX
Тип:	196	Приоритет:	
Приоритет:	0100	Запрос на доставку подтверждений:	N
Референс:	msg_091012115510	Повторная отсылка	N
Сессия:	0001	Номер документа:	101898
Время отправки:	1157	Дата входящего документа:	1210091157
MIR:	1210095020010001XX0001101898		
Статус:	Успешно отослано		
Блок 4:	:20:56940064/196 :21:74128004120421 :76:STAT/1210091157+0000 NETC/1210091156+0000 21312,/2 0,/0 21312,/2 :11R:102 121009		
Код ошибки:			
Описание ошибки:			
Вверх			
Вниз			
Связанные сообщения			
Закреть			

Illustration A5.7: le système de suivi de la BC pour gérer les règlements du CCA

Рабочее место Администратора Операционного Дня [сессия активна, пользователь: Admin00001] X

Сессия Операционный день Период Параметр Просмотр Помощь

Операционные Дни

- Загруженные Операционные Дни
 - 09.10.2012
 - 08.10.2012
 - 05.10.2012
 - 04.10.2012
 - 03.10.2012
- Архивные Операционные Дни
- Шаблоны Операционного Дня

Наименование периода Операционного Дня	Авто/Ручной	Статус	Начало/Окон...	Время начала	Время завершения	Фактическое время ...	Фактическое время за...
✓ Период открытия дня	Ручной	Завер...	→ S		08:35:00	08:35:00	08:26:11
✓ Период установки ЛДЧП	Ручной	Завер...	-	08:35:00	08:45:00	08:26:11	08:26:56
✓ Период обмена	Ручной	Завер...	-	08:45:00	13:30:00	08:26:56	10:02:45
● Период обмена	Ручной	Актив...	-	13:30:00	13:31:00	10:02:45	
● Период отказов	Ручной	Неакт...	-	13:31:00	13:51:00		
● Период преклиринга	Ручной	Неакт...	-	13:51:00	14:11:00		
● Период клиринга	Ручной	Неакт...	-	14:11:00	14:21:00		
● Период окончательных расчетов	Ручной	Неакт...	-	14:21:00	14:31:00		
● Период архивирования	Ручной	Неакт...	→ SF	14:31:00	14:51:00		
● Период закрытия дня	Ручной	Неакт...	→ SF	14:51:00			

Синоним	Описание	Инфо	Время события	Тип	Статус	Код Участника	Код ошибки
SE/1349764400	Неудачная проверка подписи...		09/10/12 12:33:20	Предупреждение	Выполнено	105001XXXXXX	SA16
SE/1349764378	Были введены неверное имя ...	1070010002XX(172.22.38.101...	09/10/12 12:32:58	Предупреждение	Выполнено	502001XXXXXX	EA70
SE/1349764363	Были введены неверное имя ...	1070010002XX(172.22.38.101...	09/10/12 12:32:43	Предупреждение	Выполнено	502001XXXXXX	EA70

Готово 12:36:50 09/10/12 NUM

Illustration A5.8: les détails des transactions quotidiennes du CCA

APM Operation Monitoring - [1210091350010001X0001012059 - Инструкция {30}]												
Сессия Документ Действия Таблица Инструменты Окно Помощь												
dbf												
Номер запроса	Валюта	Сумма	Платежчик	Банк бенефициара			Клиент получателя					
UNI/20344993	KGS	36 000,00	/1350100023027729	INN/23110197900681	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	КХ "Муса-Дан	129009	Кантский ФОАО РСК	/1290092790004548	/SUB/600106	Кантский РЭС
UNI/20345026	KGS	420,66	/1358030401640976	INN/01803199710084	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Сокулукский	129005	Беловодский ФОАО РСК	/1290051900026481		БМРТ ТВС и В
UNI/20345067	KGS	4 743,30	/1352111311946233	INN/01803199710084	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Сокулукский	129011	Сокулукский ФОАО РСК	/1290111880001036		Сокулукское отделение Кыргызтелеком
UNI/20345211	KGS	5 529,00	/1358061101637182	INN/01803199710084	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Сокулукский	129011	Сокулукский ФОАО РСК	/1290112381110009	/SUB/190305	Сокулук РОК
UNI/20345395	KGS	15 120,00	/1350232013404259	INN/20710195700770	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Сокулукский	129011	Сокулукский ФОАО РСК	/1290112390003087	/SUB/210703	Сокулукское районное управление
UNI/20346481	KGS	4 000,00	/1352111309327738	INN/01803199710084	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Каракольский	129013	Иссык-Кульский ФОАО РСК Банк	/1290131880001105		ОАО Кыргызтелеком
UNI/20346068	KGS	80,00	/1350322991382157	INN/42906200710142	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Чолпонатинский	129019	Чолпон-Атинский ФОАО РСК Банк	/1290192381210008	/SUB/190403	Иссык-Кульский РОК
UNI/20346088	KGS	1 050,00	/1350322991382157	INN/42906200710142	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Чолпонатинский	129019	Чолпон-Атинский ФОАО РСК Банк	/1290192381210008	/SUB/190403	Иссык-Кульский РОК
UNI/20346001	KGS	284,00	/1350322991382157	INN/42906200710142	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Чолпонатинский	129019	Чолпон-Атинский ФОАО РСК Банк	/1290192381210008	/SUB/190403	Иссык-Кульский РОК
UNI/20346002	KGS	400,00	/1350322991382157	INN/42906200710142	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Чолпонатинский	129019	Чолпон-Атинский ФОАО РСК Банк	/1290192381210008	/SUB/190403	Иссык-Кульский РОК
UNI/20346005	KGS	600,00	/1350322991382157	INN/42906200710142	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Чолпонатинский	129019	Чолпон-Атинский ФОАО РСК Банк	/1290192381210008	/SUB/190403	Иссык-Кульский РОК
UNI/20346556	KGS	5 000,00	/1350322991382157	INN/42906200710142	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Чолпонатинский	129019	Чолпон-Атинский ФОАО РСК Банк	/1290192381210008	/SUB/190403	Иссык-Кульский РОК
UNI/20346557	KGS	1 000,00	/1350322991382157	INN/42906200710142	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Чолпонатинский	129019	Чолпон-Атинский ФОАО РСК Банк	/1290192381210008	/SUB/190403	Иссык-Кульский РОК
UNI/20346558	KGS	1 000,00	/1350322991382157	INN/42906200710142	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Чолпонатинский	129019	Чолпон-Атинский ФОАО РСК Банк	/1290192381210008	/SUB/190403	Иссык-Кульский РОК
UNI/20346505	KGS	11 351,00	/1350322999243096	INN/01803199710084	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Чолпонатинский	128003	Ошский филиал КИКБ	/1280030007947138		ОсОо Кыргыз Мунай
UNI/20346226	KGS	26 403,15	/1352110913596131	INN/01803199710084	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Балыкчинский	129014	Балыкчинский ФОАО РСК Банк	/1290142381210088	/SUB/190406	Балыкчинское РОК
UNI/20346268	KGS	6 433,08	/1351150118135790	INN/41803199910275	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Балыкчинский	129014	Балыкчинский ФОАО РСК Банк	/1290142381210088	/SUB/190406	Балыкчинское РОК
UNI/20346335	KGS	9 849,95	/1351150118135790	INN/41803199910275	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Балыкчинский	129015	Боконбаевский ФОАО РСК Банк	/1290152381210072	/SUB/190404	Тонское РОК
UNI/20346387	KGS	6 599,81	/1352110913596131	INN/01803199710084	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Балыкчинский	129015	Боконбаевский ФОАО РСК Банк	/1290152381210072	/SUB/190404	Тонское РОК
UNI/20346453	KGS	840,00	/1350332997010767	INN/41803199910275	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Балыкчинский	129014	Балыкчинский ФОАО РСК Банк	/1290142381210088	/SUB/190406	Балыкчинское РОК
UNI/20346477	KGS	420,00	/1350332997010767	INN/41803199910275	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Балыкчинский	129014	Балыкчинский ФОАО РСК Банк	/1290142381210088	/SUB/190406	Балыкчинское РОК
UNI/20345576	KGS	46 605,77	/1358030601845441	INN/40710201110199	/OKPO/27586169	/SFOND/01-00738	Карасуйский	125004	ФОАО Халык Банк Кыргызстан-Жа	/1250240045940055		ОсОо "Информ Плюс"
UNI/20344928	KGS	1 076,92	/1351154417551262	INN/01803199710084	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Таласский Ф	129022	Бакай-Атинский ФОАО РСК Банк	/1290222381310087	/SUB/190602	Бакайатинский РОК УГНС Бакайати
UNI/20344969	KGS	1 548,24	/1351154417551262	INN/01803199710084	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Таласский Ф	129020	Таласский ФОАО РСК Банк	/1290202381310022	/SUB/190604	Таласский РОК УГНС г.Талас
UNI/20346426	KGS	58 184,00	/1350720024036305	INN/42408199210037	/OKPO/20639595	/SFOND/01-00738	Кочкорский	1129027	Кочкорский ФОАО РСК Банк	/1290272381410037	/SUB/190505	Кочкор РОК
UNI/20345489	KGS	29 258,00	/1350812992402164	INN/41307200010149	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Баткенский	118002	Ошский ФДКИБ (ДКИБ-Ош)	/1180000022806223		ОсОо Жаанбай-Ата
UNI/20346178	KGS	21 041,61	/1352110912454056	INN/41307200010149	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Баткенский	1129041	Баткенский ФОАО РСК Банк	/1290412381710097	/SUB/190902	Баткен РОК
UNI/20346347	KGS	24 550,00	/1352110911761215	INN/41307200010149	/OKPO/21663710	/SFOND/01-00738	Баткенский	1129041	Баткенский ФОАО РСК Банк	/1290412381710097	/SUB/190902	Баткен РОК
UNI/20345824	KGS	17 483,26	/1352110913588249	INN/40812201110017	/OKPO/99999999	/SFOND/99999999	Кызылкийский	129056	Кызылкийский ФОАО РСК Банк	/1290562381610021	/SUB/190904	Кызыл-Кия РОК
UNI/20346256	KGS	17 312,64	/1352110913597040	INN/40812201110017	/OKPO/99999999	/SFOND/99999999	Кызылкийский	129056	Кызылкийский ФОАО РСК Банк	/1290562381610021	/SUB/190904	Кызыл-Кия РОК

354 184,39

Используйте "Панель инструментов...", чтобы добавить интересные команды. (Или используйте двойной щелчок левой кнопки мыши)

APM Operation Monitoring

NUM



Период обмена

11:45:16 SA16 - Неудачная проверка подписи текста

Операционный день: 09.10.2012

09.10.2012